

N.B : Le présent document utilise le féminin de façon générique, dans le seul but d'alléger le texte. Il réfère tout autant aux hommes, personnes s'identifiant hommes, personnes non-binaires ou autres.

La Supervision Clinique

La supervision est un processus d'échanges et de suivis cliniques réguliers qui aide à la structure des opérations et des tâches professionnelles exécutées ou entamées dans le cadre d'une pratique en intervention. Elle permet ainsi d'assurer et de maintenir la qualité des services offerts par une organisation, qu'elle soit communautaire ou institutionnelle.

Cet outil pose un regard réflexif sur les pratiques et les situations épineuses, ce qui offre l'occasion de prendre un pas de recul pour observer l'action de manière objective. Les rencontres visent le maintien des compétences relatives à l'organisation d'accueil, le soutien émotif des intervenantes, ainsi que le développement et de l'identité professionnelles.

Elles offrent un accompagnement clinique qui pose un regard objectif sur le pourquoi, le comment et sur les réactions engendrées par certaines situations rencontrées. Elle sert donc de cadre technique de même que de repère théorique, pratique et parfois émotif. Elle est une plateforme indispensable non seulement à la santé professionnelle des intervenantes, des services offerts à la communauté, mais aussi à la pérennité de la pratique.

Les principes de bases

Le respect

La supervision doit être un lieu sécuritaire où chacune des personnes supervisées se sent à l'aise de déposer les situations qui sont, à son sens, difficiles. Toutes participantes se doivent d'agir dans le respect des autres (tant collègues d'intervention que personnes bénéficiaires des services), pour le maintien de cette ambiance de partage.

La réflexion :

Réfléchir à sa pratique et ce qui la constitue est primordial dans la résolution des défis que l'on rencontre tant dans son milieu de travail que dans les interventions que nous faisons.

Le questionnement :

Sur le plan professionnel, le questionnement est à la base de la réflexion sur ses actions. C'est par l'introspection que la praticienne réflexive arrive à prendre en considération tous les éléments d'une problématique (Villeneuve et *all*, 2010 : 158).

L'observation de soi :

La réflexion de son identité d'intervenante et de ce sur quoi se basent nos interventions est le point de départ d'une pratique juste. Reconnaître les défis et les forces qui constituent notre intervention est la première étape à l'évolution de celle-ci.

Approche de supervision

Je conçois la supervision comme un processus continu de développement professionnel et personnel. J'opte alors pour une approche d'analyse réflexive de l'intervention, des structures organisationnelles et sociales en relation avec les situations rencontrées par les intervenantes.

Les objectifs principaux qui chapeautent mes supervisions convergent vers la création d'un lien significatif entre la théorie et la pratique, l'encadrement des actes professionnels et l'accompagnement des intervenantes dans sa prise de décisions.

Je conçois et organise donc, ma pratique dans un continuum relationnel entre l'individu, sa profession, les organismes et les personnes bénéficiaires de leurs services.

L'approche réflexive, la philosophie du *care* et la co-construction sont les pierres angulaires de ma pratique tant en intervention qu'en supervision.

Les rapports égalitaires, la relation horizontale et les analyses anti-oppressives et féministes teintent ma pratique ainsi que la construction des rapports entre moi et les personnes ou les équipes supervisées.

Références :

VILLENEUVE, L., Leblanc, J., Ruph, F. et Lemieux, L. (2010). « Le questionnement et la réflexivité », (sous dir.) B. Raucent, C. Verzat et L. Villeneuve, *Accompagner des étudiants*. Éditions De Boeck, p. 157-185

BOURQUE, S., D. Couture. (2009). « Le guide sur la supervision professionnelle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux »(sous dir.) OTSTCFQ. L'humain avant tout. 66p.